https://www.saintsebastien.fr/developpement-durable-2/le-frelon-asiatique/

Le frelon asiatique

22 décembre 2021

Pourquoi ?

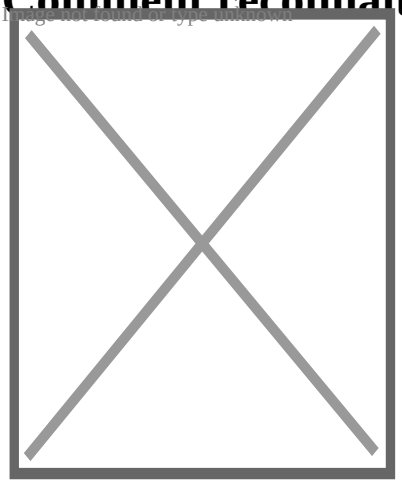
Le frelon asiatique continue d’envahir la Loire-Atlantique. C’est un nuisible qui détruit les abeilles et peut être dangereux pour les humains. Si vous trouvez un nid, faites-le neutraliser.

Redoutable prédateur, il est capable de réduire à néant une ruche d’abeilles en quelques jours. En détruisant ces insectes pollinisateurs, ils perturbent les productions végétales et agissent directement sur la biodiversité et les richesses naturelles.

En termes de santé publique, il présente une menace sérieuse pour les personnes sensibles en raison de son mode de défense basé sur une riposte en nombre.

Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Image not found or type unknown



Le frelon asiatique est plus petit et plus rapide que le frelon européen. Son corps est noir et l’abdomen à dominante orangée, alors que le frelon local a un corps marron et un abdomen à dominante jaune. Autre signe distinctif du frelon asiatique, le bout des pattes est jaune.

Le nid du frelon asiatique fait entre 80 et 120 cm et est aérien, le plus souvent dans des arbres.

Quoi faire ?

En mars-avril, dès que les températures se radoucissent, les reines sortent d’hivernage et démarrent la construction de leur nid. Il est relativement petit au départ puis il se développe au fur et à mesure de l’avancée de la saison pour atteindre une taille parfois conséquente. Il est essentiel d’agir dès cette première

étape pour éviter le développement.

Quand un nid est découvert, il faut le déclarer auprès des services techniques de la Ville via l'Espace Citoyens (Guichetnumérik).

La destruction des nids est payante et varie en fonction des moyens déployés. Une convention a été signée entre la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire et la FDGDON44 pour lutter contre la prolifération de ces insectes.

Si vous souhaitez une prise en charge à 80 % de la Ville, vous devez impérativement déclarer le nid sur l'Espace Citoyens (Guichetnumérik) ou par téléphone au 02 40 80 85 72.

Des agents des services techniques viendront ensuite constater sur place et demanderont une intervention du prestataire mandaté par la Ville.

Crédits photos : Christine Recoquillé et sous licence Creative Common : Fredciel, BlueGinkgo

Contact

Espaces Publics
Rue du Pas Brédy
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 72

Écrire

Documents à télécharger

- **Flyer sur le frelon asiatique**
 pdf | 1.33 Mo

- Contact
- Documents